

**VILLAGE DE NIGADOO**  
**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION EXTRAORDINAIRE**

**Date :** lundi 7 février 2022  
**Heure :** 18 h 30  
**Endroit :** Salle du conseil

---

**1. Ouverture de la réunion**

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

**2. Relevé des présences et constatation du quorum**

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Olivier Dilhac – Maire Adjoint
- Raphaël Roy – Conseiller
- Tanya Amberman – Conseillère
- David Thibodeau - Conseiller
- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent :

- Néant

Le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

<b>Résolution : 14-22</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : David Thibodeau</b>
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec les changements suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Point # 8.c) i. Trusun</li><li>• Point # 8.c) ii. Belvédère</li><li>• Point # 8.c) iii. Parc à chien</li></ul>	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

**4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant**

**5. Présentations diverses – Néant**

**6. Finance – Néant**

## 7. Nouveau tracteur

### a) Mise à jour – (G.G. Haché)

La directrice générale avise les membres du conseil que le nouveau tracteur est arrivé et que le préposé des travaux publics s'est occupé de placer les logos du village.

Elle confirme aussi que le village et la compagnie G.G. Haché sont venus à une entente pour la valeur de l'ancien tracteur de 9 000 \$. Ce montant sera indiqué dans l'entente de location.

Une copie de l'entente n'est pas encore disponible. Mais, sera présenté aux membres du conseil à une date ultérieure.

## 8. Projets 2022

### a) Vieux Moulin

#### i. Demande de fonds pour les rénovations de la bâtisse

La directrice générale donne une mise à jour.

La piste cyclable à Nigadoo a été ajoutée au projet suite à l'avis de la part de la province. Nous attendons maintenant de nouvelles soumissions.

#### ii. Autre :

##### 1. Station de chargement pour bicycles électriques :

En raison de l'ajout de la piste cyclable, une station de chargement a été ajoutée à la demande.

##### 2. Plan – plan d'utilisation (ex. toilettes, bureaux) :

Une discussion a eu lieu. Voir au point suivant.

Comme rien est encore défini avec la location, nous sommes dans l'obligation d'attendre pour développer d'autres utilisations.

À voir comment retenir l'idée d'avoir une halte touristique sur place en même temps. Ceci ne sera peut-être pas possible.

##### 3. Resto :

Discussion : Le maire avise les membres du conseil qu'il y a présentement deux (2) compagnies intéressées à opérer un restaurant au Vieux Moulin.

Une liste à jour sera préparée concernant les coûts annuels pour la location.

À noter, personne n'a placé une demande formelle à ce jour.

Les coûts de l'électricité, propane, etc. seront la responsabilité du locataire. Et, une entente de location formelle sera faite avec un avocat.

Les membres du conseil sont d'accords d'inclure le déneigement de la cour.

Mais, le déneigement de perrons, de portes, ou d'autre ne sera pas inclus.

La directrice générale est demandée de s'assurer de faire nettoyer la hotte (stove hood) au Vieux Moulin dès que possible.

### Résolution – Accord du montant de location par pieds carrés

<b>Résolution : 15-22</b>	<b>Proposée par : Raphaël Roy</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Que les membres du conseil votent en faveur du prix de location du Vieux Moulin à 15 \$ du pied carré ;	
Que la direction générale assure que l'entente de location formelle soit préparée par un avocat et que les responsabilités de la part du village et du locataire soient bien indiquées.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

#### 4. Ajouts – Néant

##### b) Sportplexe

###### i. Nouvel ordinateur :

Nous avons dû placer une nouvelle prise électrique dans la salle électrique puisqu'il en n'avait pas.

Tout sera sauvegarder sur une clé USB.

Tous les mots de passe seront donnés à l'agente communautaire afin de mettre à jour la liste de mots de passe.

###### ii. Connexion :

La connexion est maintenant confirmée. Il y aura deux (2) différents Wi-Fi. Un privé et un public (celui public n'aura pas de mot de passe).

##### c) Autres projets :

###### i. TruSun :

Conseiller Raphaël Roy avise les membres du conseil que, en raison d'un manque d'inspecteur au niveau provincial, il y aura un délai à mettre le système en marche.

###### ii. Belvédère :

Le maire souhaite de compléter le mural et de placer un mini phare. Le phare allouerait aux enfants de grimper en toute sécurité.

Une mise à jour sera faite auprès des membres du conseil dès que plus d'information sera disponible.

###### iii. Parc à chien :

Le maire demande l'avis des membres du conseil s'ils souhaitent avancer avec l'idée de changer le terrain de balle-molle (softball) en parc à chien.

Le terrain est rarement utilisé et certains poteaux de lumières sont désuets; peut-être même dangereux.

La directrice générale est demandée de vérifier auprès du village de « Eel River Dundee » afin de savoir s'il est intéressé à avoir les lumières gratuitement. Le maire du village est M. Mario Pelletier.

## 9. Nouvelle entité municipale

### a) Mises à jour

Le maire avise les membres du conseil qu'il ne sera pas présent pour la prochaine réunion régionale du mardi 15 février 2022 à 19 h. Il sera en vacances du vendredi 11 février au samedi 19 février 2022. Il demande donc un remplaçant pour assister à la réunion avec conseiller Dilhac.

Le conseiller Raphaël Roy se porte bénévole.

Conseiller Dilhac partagera les informations qu'il reçoit avant la réunion avec conseiller Roy.

## 10. Arrêtés et politiques

### a) Circulaires (publisacs) – Plaintes

<b>Résolution : 16-22</b>	<b>Proposée par : David Thiboeau</b> <b>Appuyée de : Olivier Dilhac</b>
Attendu que le village reçoit plusieurs plaintes et que le problème persiste ;  Attendu que la direction générale a pris des étapes afin de régler la situation sans succès ;  Que les membres du conseil votent en faveur de limiter la livraison des circulaires dans le village de Nigadoo avec deux (2) options seulement ; <ul style="list-style-type: none"><li>• Soit établir un seul endroit où les citoyens peuvent se procurer un sac de circulaires comme au bureau municipale, au bureau de poste ou autre.</li><li>• Soit la compagnie de livraison se procure des boîtes pour tous les citoyens et que chaque sac soit placé dans la boîte afin d'éviter qu'ils soient jetés par terre.</li></ul> Que la direction générale fait une recherche approfondie auprès des municipalités avoisinantes afin de revenir aux membres du conseil avec une recommandation pour le nouvel arrêté.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 11. Affaires nouvelles

### a) Demande du Club VTT Chaleur – Lettre d'appui pour un nouveau projet

<b>Résolution : 17-22</b>	<b>Proposée par : Olivier Dilhac</b> <b>Appuyée de : David Thibodeau</b>
Que la directrice générale écrit une lettre de la part des membres du conseil afin d'appuyer le projet de Quad NB et du Club VTT Chaleur concernant un point de départ et halte avec toilettes, carte et un centre d'interprétation dans la région.	
<b>Pour : 5</b> <b>Contre : 0</b>	<b>RÉSOLUTION ADOPTÉE</b>

## 12. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h.

\*Prochaine réunion sera tenue le mardi 22 février 2022 à 19 h.